

## COMMUNIQUÉ

AVIS AUX POPULATIONS DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER,  
LAC-SAINT-JOSEPH ET FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

### RÉOUVERTURE GRADUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 26 mai 2020. – La ministre de la Culture et des Communications, M<sup>me</sup> Nathalie Roy, a annoncé que les institutions muséales, les bibliothèques publiques et les cinéparcs pourront être rouverts au public partout au Québec à compter du 29 mai prochain, permettant ainsi la reprise de certaines activités culturelles dans ces lieux.

Mentionnons toutefois que, dans les bibliothèques publiques, seuls les services de prêts de livres et de documents seront de nouveau disponibles. L'accès aux rayons et aux lieux physiques demeure interdit, sauf pour le personnel autorisé, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les visiteurs ne pourront circuler que dans la zone des comptoirs de services.

Ainsi, pour la bibliothèque Anne-Hébert, les services disponibles qui sont permis dans la première phase d'ouverture sont :

- Le prêt sans contact sur commande;
- Le retour des livres uniquement par le biais de la chute à livres.

La procédure pour pouvoir utiliser ces services est la suivante :

- Pour commander ou pour réserver un livre, il faut se rendre sur le site de la bibliothèque et accéder à votre dossier personnel au <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, dans la ligne blanche du menu, sélectionner dossier personnel et se connecter;
- Votre commande peut aussi être faite par téléphone au numéro 418 875-2758, poste 703;
- Le service de commandes est disponible du lundi au vendredi;
- Un délai de 72 heures ouvrables minimum est nécessaire pour la préparation de la commande;
- Lorsque la commande est prête, le personnel de la bibliothèque communiquera par téléphone pour fixer un rendez-vous pour venir récupérer la commande. Il est très important de respecter la date et l'heure du rendez-vous;
- La récupération des commandes se fera donc sur rendez-vous uniquement et les jours suivants : mardi, jeudi et vendredi en après-midi, de 14 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 20 h;
- Il y aura de la signalisation à suivre afin d'appliquer les règles sanitaires de la Santé publique, lorsqu'un citoyen se présente à la bibliothèque pour récupérer sa commande;
- Aucuns frais de pénalité ne seront appliqués sur le retour des livres.

En suivant toutes les consignes édictées, tout le monde pourra avoir accès à un service de qualité en toute sécurité.

Pour toute question ou information supplémentaire : 418 875-2758, poste 703 ou [bibliothèque@villeescjc.com](mailto:bibliothèque@villeescjc.com)